A.Coach

SAS au capital de 1.000 €

Siège social : 23, rue Clauzel – 75009 Paris

Immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 794 274 589

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 29 MAI 2026

La soussignée :

Madame Patricia ALEXANDRE, épouse CARRE, née le 2 octobre 1957, à Epernay (51), de nationalité française, habitant au 23, rue Clauzel – 75009 PARIS, mariée,

Ci-après dénommée l'« Associé Unique »,

Décide de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du rapport de gestion,
2. Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 et affectation du résultat,
3. Pouvoirs pour formalités.

Première résolution

Après avoir entendu le rapport de gestion présenté par le Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'associé unique approuve ces rapports, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort desdits rapports et des comptes.

Deuxième résolution

L'associé unique, après avoir examiné les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, approuve ces comptes tels qu'ils lui ont été présentés.

Il constate que ces comptes font ressortir pour l'exercice écoulé une perte de (- 2 987) euros, qu'il décide d'affecter au compte "Report à nouveau" dont le solde passe à 25.007 euros.

Dernière résolution

Tous pouvoirs sont conférés aux porteurs d'extraits ou de copies du procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir tous dépôts et publications y afférents.

Patricia CARRE

Associé unique



TELEDEC.fr
Partenaire EDI agréé par l'Etat

A.COACH

Liasse fiscale 2025

Exercice comptable du 01/01/2025 au 31/12/2025

Document reçu par les services fiscaux le 24/04/2026 à 23:23

Comptes annuels
Certifiés conformes -
P. Alexandre - CAC
29 Avr 2026 -

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté Égalité Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS (documents 2065 et 2065-Bis)

N° 2065-SD
2026
cerfa
N° 11084*28
ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

Exercice ouvert le	01/01/2025	et clos le	31/12/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					☐
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société	Adresse du principal établissement
A.COACH - SIREN : 794274589	**** LIASSE FISCALE TÉLÉDÉCLARÉE ****
Adresse du siège social	**Ancienne adresse en cas de changement**
23 rue Clauzel 75009 PARIS FRANCE	

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:

B ACTIVITÉ

Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	☐

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	0	Déficit	2 987
	L'entreprise ne bénéficie pas du taux réduit à 15%	☐	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
	Bénéfice imposable à 15%	0		

2. Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	
PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (238 *quindecies*)			

3. Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprise nouvelle, art 44 *sexies*	☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 *sexies -0 A*	☐	Zone de restructuration de la défense art.44 *terdecies*	☐
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A	☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 *quaterdecies*	☐	Autres dispositifs	☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 *sexdecies*	☐	Zone franche Urbaine – Territoire entrepreneur, art 44 *octies A*	☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 *quindecies*	☐
Société d'investissement immobilier cotée	☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 *septdecies*	☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 *duodecies*	☐

Bénéfice ou déficit exonéré — Plus values exonérées relevant du taux de 15%

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer

dans le secteur productif, art 244 *quater* W (cocher la case) ☐

5. Contribution exceptionnelle sur l'IS (CES)

Base d'imposition :		Chiffre d'affaires :		Taux d'imposition :	

6. Contribution pour les grandes entreprises de transport maritime (CTM)

Base d'imposition :		Taux d'imposition :	

D IMPUTATIONS

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché,.. un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%	

F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisée	

COMPTABLE ET/OU CONSEIL

Examen de conformité fiscale (ECF)	☐	**Nom du prestataire ECF**	

PAC

ADAPTÉ À LA TÉLÉDÉCLARATION PAR TELEDEC.FR

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065-SD

		Si déposé néant, cochez la case :	X

G RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET DES PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions:	payées par la société elle-même	a	
	payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distrib. correspdt à des rémunérations ou à des avantages dt la sté ne désigne pas les bénéficiaires:		c	
Montant des prêts avances et acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts		d	
Montant des autres distributions:			
		e	
		f	
		g	
		h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 %		i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40%		j	
Montant des revenus répartis		*Total (a à h)*	

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

Nom prénoms domicile qualité (associé,ass gérant) - SARL : tous associés - SCA : associés gérants - SNC ou SCS associés en nom ou commandités - SEP , sté copropriété navires : associés, gérants et coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées				
			à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements

I DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

Rémunérations	Montant brut des salaires (hors apprentis et handicapés)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages			
MVLT imposées		à 0 %	à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

K OBLIGATION DÉCLARATIVE DES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons mentionnés sur les reçus fiscaux et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus délivrés	

PAC

1. BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050-SD 2026
cerfa
N° 15949 * 08
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise A.COACH - SIREN : 794274589

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12 — Néant ☐

			Brut		Amortissements, provisions	Exercice N clos le 31/12/2025 Net	N-1 Net
Capital souscrit non appelé	TOTAL (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement	AB		AC			
	Frais de développement	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	autres immos incorporelles	AJ		AK			
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL		AM			
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Install. techniques, matériel et outillages industriels	AR		AS			
	Autres immos corporelles	AT	5 535	AU	5 032	503	1 440
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV		AW			
ACTIF IMMOBILISÉ — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations	CS		CT			
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	CU		CV			
	Créances rattachées à participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières	BH		BI			
	Total (II)	BJ	5 535	BK	5 032	503	1 440
ACTIF CIRCULANT — STOCKS	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes sur commandes	BV		BW			
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)	BX		BY			36 000
	Autres créances (3)	BZ	4 482	CA		4 482	3 519
	Capital souscrit appelé, non versé	CB		CC			
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	V.M.P. (dont actions propres:)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	189 752	CG		189 752	145 368
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance (3)	CH		CI			
	Total (III)	CJ	194 234	CK		194 234	184 887
	Frais d'émission d'emprunt **(IV)**	CW					
	Primes de remboursement des emprunts **(V)**	CM					
	Écarts de conversion actif et différences d'évaluation **(VI)**	CN					
	Total général (I à VI)	CO	199 769	1A	5 032	194 737	186 327

(1) Droit au bail		(2) à moins d'un an	CP	(3) à + d'1 an CR	0
Clause de réserve de propriété - immob.		stocks		créances	

PAC

DGFiP N° 2051-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

2. BILAN – PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : A.COACH - SIREN : 794274589 — Néant ☐

					Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) (dont versé : 1 000)			DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecarts de réévaluation (2) (dont écart d'équivalence	EK	)	DC		
	Réserve légale (3)			DD	200	200
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE	200	200
	Rés. réglementées (3) (dont rés. spéciale provision pour fluctuation cours)	B1	)	DF		
	Autres réserves (dont relat.achat œuvres orig.artistes vivants)	EJ	)	DG		
	Report à nouveau			DH	27 994	71
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	-2 987	27 923
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées			DK		
	TOTAL (I)			DL	26 407	29 394
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
	TOTAL (II)			DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	49 794	22 297
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	49 794	22 297
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs)	EI	)	DV		127 227
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX		
	Dettes fiscales et sociales			DY		7 410
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Instrument financier à terme			DI		
	Autres dettes			EA	118 537	
Compte de régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
	TOTAL (IV)			EC	118 537	134 637
	Écarts de conversion passif et différence d'évaluation **TOTAL (V)**			ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	194 737	186 327

RENVOIS						
	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital		1B		
	(2)	dont	- Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			- Écart de réévaluation libre	1D		
			- Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve réglementée des plus-values à long terme		EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	118 537	134 637
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

PAC

3. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (en liste)

DGFiP N° 2052-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.COACH - SIREN : 794274589 — Néant ☐

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		TOTAL		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	FA		FB		FC			
	Production vendue - biens	FD		FE		FF			
	Production vendue - services	FG		FH		FI			30 000
	Chiffre d'affaires nets	FJ		FK		FL			30 000
	Production stockée					FM			
	Production immobilisée					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions (9)					FP			
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles					F1			
	Autres produits (1) (11)					FQ			0
	TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (2) (I)					FR			30 000
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)					FS			
	Variation de stocks (marchandises)					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)					FU			
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6bis)					FW		4 210	1 447
	Impôts, taxes et versements assimilés					FX			81
	Salaires et traitements					FY			
	Cotisations sociales (10)					FZ			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations	- dotations aux amortissements				GA		938	955
		- dotations aux dépréciations				GB			
	Sur actif circulant : dotations et dépréciations					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		27 497	
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées					G1			
	Autres charges (12)					GE		0	
	TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (4) (II)					GF		32 645	2 484
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG		-32 645	27 517
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		2 161	2 637
	Reprises sur dépréciations					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie					GO			
	Produits de cessions d'immobilisations financières					G2			
	TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)					GP		2 161	2 637
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR			
	Différences négatives de change					GS			
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées					G3			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (VI)					GU			
2 – RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV		2 161	2 637
3 – RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I–II+III–IV+V–VI)						GW		-30 484	30 154

PPC

4. COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053-SD 2026
ADAPTÉ POUR LA TÉLÉDÉCLARATION PAR WWW.TELEDEC.FR

Désignation de l'entreprise : A.COACH - SIREN : 794274589 — Néant ☐

		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels (VII)	HD	46 675	
Charges exceptionnelles (VIII)	HH	19 178	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	HI	27 497	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices (X)	HK		2 231
Total des produits (I + III + V + VII)	HL	48 836	32 638
Total des charges (II + IV + VI + VIII + IX + X)	HM	51 824	4 715
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total produits - total charges)	HN	-2 987	27 923

RENVOIS :

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
(2) Dont produits de locations immobilières		HY		
(2) Dont produits d'exploit. afférents à des exercices antérieurs (à dét. au (8)		1G		
(3) Dont crédit-bail mobilier		HP		
(3) Dont crédit-bail immobilier		HQ		
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antér. (à dét. au (8)		1H		
(5) Dont produits concernant les entreprises liées		1J		
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K		
(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 b du CGI)		HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A2		
(11) Dont produits redevances pour concessions de brevets, de licences		A3		
(12) Dont charges redevances pour concessions de brevets, licences		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		A8		
dont cotisations facultatives Madelin A10	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS		

(7) Détail produits et charges exceptionnels	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs

PPE